

L'assemblée se penche sur la diplomatie vaticane

Author : Maximilien Bernard

Categories : [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Rome](#), [Vatican](#)

Date : 13 mai 2021

En janvier 2020, le premier ministre **Édouard Philippe** missionnait le député MoDem du Puy-de-Dôme **Michel Fanget** pour mener une étude sur la diplomatie vaticane.

Pour rédiger son rapport d'environ 150 pages ([lequel n'est pas encore en ligne](#)), Michel Fanget a entendu une soixantaine de personnes, parmi lesquelles le cardinal **Pietro Parolin**, secrétaire d'État, Mgr **Paul Gallagher**, secrétaire pour les relations avec les États, le nonce apostolique à Paris Monseigneur Migliore, Mgr **Eric de Moulins-Beaufort**, président de la Conférence des évêques de France...

Le député a également pu bénéficier d'une audience accordée par le pape **François** :

J'ai vu un homme très préoccupé par l'après-Covid et pour lequel la diplomatie du Vatican doit être toujours guidée par la nécessité de construire des ponts, de mettre en dialogue.

Michel Fanget a remis, il y a quelques jours, son rapport au premier ministre et l'a présenté mercredi 12 mai devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, en présence de Monseigneur Migliore, **Elisabeth Beton-Delegue** Ambassadrice de France près le Saint-Siège et de l'Ambassadeur **Peaucelle**, conseiller aux affaires religieuses auprès du Ministre de l'Europe et des affaires étrangères. [La vidéo est en ligne ici](#). L'audition a duré plus de 3 heures.

Le député déclare à [La Croix](#) :

« La particularité de la diplomatie du Saint-Siège, c'est qu'il ne s'agit pas d'une diplomatie d'État à État mais d'un travail d'influence dont les seules frontières sont celles de la planète. »

Le Saint-Siège, grâce au réseau de nonciatures mais aussi aux ordres religieux et aux œuvres caritatives, a le meilleur réseau de renseignement au monde.

Michel Fanget a examiné les champs dans lesquels Paris et Rome « *pourraient coordonner leurs actions* ».

« Nous partageons beaucoup d'objectifs : l'écologie, la nécessité du multilatéralisme, la lutte contre les inégalités ou encore l'engagement en faveur de la paix. »

Mais le député est conscient des divergences, du nucléaire à l'avortement (notamment à l'ONU).

Ce rapport marque le centenaire de la reprise des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège, rompues suite à la funeste loi de 1905. Selon Michel Fanget, le cardinal Parolin devrait participer à la session qui aura lieu en France, au siège du ministère des affaires étrangères.